

L'inscription à ce programme d'activités sera ouverte :

- **À partir du mardi 4 décembre 2019 à 18h pour les enfants n'ayant pas participé au cycle précédent**
- **A partir du mardi 11 décembre 2019 à 18h pour les enfants ayant déjà participé au cycle précédent**
-

<http://www.logicielcantine.fr/grezieulavarenne/> onglet questionnaire ou en Mairie aux horaires d'ouvertures

Fermeture des inscriptions le jeudi 27 décembre 2019 à 17h

LUNDI	Activités coloriage de mandalas	10 places
	Activités manuelles : découverte de la mosaïque	8 places
MARDI	Initiation aux sports de contact	10 places
	Activités : l'architecture avec des briques en bois	10 places
JEUDI	Jeux de société	10 places
	Activité manuelle : pâte FIMO	12 places
	Atelier Philo et pratique de l'attention <i>Atelier débat à thème</i>	8 places
VENDREDI	Activité manuelle : Les perles	8 places
	Activités autour des maquettes en bois	10 places

Le nombre de places étant limitées, les activités les plus demandées seront reproposées aux cycles suivants.

Pour rappel :

1. Les Temps d'Activités Périscolaires deviennent « activités programmées »

Le système de TAP activités enrichis tel qu'il existait, est maintenu sous l'appellation « activités programmées »

Ces activités auront un thème défini et seront proposées pour un cycle entier entre chaque vacance scolaire (cycle d'environ 6 semaines). Elles se dérouleront de 16h15 à 17h15, la présence de votre enfant sur toute la durée de cette activité périscolaire sera obligatoire, il ne sera pas possible de prévoir une sortie anticipée.

Un programme prévisionnel d'activités sera présenté aux parents avant chaque cycle d'activités.

A partir de 17h15, les enfants seront accompagnés par les intervenants à la garderie.

Inscription :

- Inscription obligatoire de votre enfant à ces AP « activités programmées » au plus tard 4 jours ouvrés avant le début du cycle,
- Inscription par le biais du portail famille ou en Mairie dans la limite des places disponibles.

2. Garderie du soir « activités libres »

Ces activités libres auront lieu sur le site de la garderie.

Votre enfant pourra choisir, en accord avec les intervenants dans le respect du rythme de l'enfant, des ateliers à thème culturel, sportif et/ou manuel.

Inscription :

- Inscription obligatoire de votre enfant à ces « activités libres » au plus tard la veille avant midi pour le lendemain
- Inscription par le biais du portail famille ou en Mairie.

Pour plus d'informations :

coordination.periscolaire@mairie-grezieulavarenne.fr

☎ 04.78.57.16.05 / 06.30.33.58.40

Monia Fayolle
Adjointe déléguée à
l'enfance, l'école, le périscolaire et la jeunesse

